



O P A C
de QUIMPER-CORNOUAILLE

Office Public de l'Habitat

AVIS d'APPEL PUBLIC à CONCURRENCE

PROCEDURE ADAPTEE

PROJET de CONSTRUCTION
de 8 logements individuels
en location - accession
et 4 logements individuels locatifs
Allée des Oiseaux
P L O E V E N

INDICATION DES TRANCHES :

Il est prévu 2 tranches de travaux pour la présente opération.

INDICATION DES TRAVAUX :

CHAPITRE A – BATIMENT

- LOT 1 – Gros-Oeuvre
- LOT 2 – Charpente
- LOT 3 – Couverture Ardoises
- LOT 4 – Menuiseries Extérieures PVC - Fermetures
- LOT 5 – Menuiseries Bois
- LOT 6 – Cloisons – Plâtre - Isolation
- LOT 7 – Revêtements de Sols - Faïence
- LOT 8 – Peinture – Revêtements Muraux
- LOT 9 – Plomberie – Sanitaires
- LOT 10 – Electricité – VMC – Chauffage Electrique
- LOT 11 – Espaces Verts Privatifs
- LOT 12 - Cheminées

CHAPITRE B – V.R.D

- LOT A – Terrassement Voirie
- LOT B – Réseaux Eau Potable – Eaux Pluviales
- LOT C – Electricité – Eclairage – Téléphone
- LOT D – Aménagements Paysagers

*Soumissions et pièces sous pli recommandé ou par voie électronique sur le site www.avispublicsdebretagne.com à Monsieur le Directeur Général de l'OPAC de QUIMPER-CORNOUAILLE, 85 rue de Kergestin, 29334 QUIMPER Cédex, pour le **VENDREDI 17 JUILLET 2009 avant 17 Heures.***

RENSEIGNEMENTS :

CHAPITRE A - BATIMENT

Mr DELAFRAYE – Architecte DPLG
2E Place Charles De Gaulle – 29000 QUIMPER
Téléphone : 02.98.95.49.00
Télécopie : 02.98.64.26.53

Cabinet VIOL – Economiste
5 Route de Saint Thomas – 29170 PLEUVEN
Téléphone : 02.98.54.62.45
Télécopie : 02.98.54.71.55

Service technique de l'OPAC
85 rue de Kergestin – 29334 QUIMPER Cédex
Téléphone : 02.98.55.64.00
Télécopie : 02.98.55.21.63

CHAPITRE B – V.R.D

C.I.T - Cabinet ROCHETTE-BUIRETTE - Géomètre-Expert
2 Allée E. Le Page – BP 1344 – 29103 QUIMPER Cédex
Téléphone : 02.98.10.29.60
Télécopie : 02.98.10.29.61

Les mentions fixées à l'article 42 du Code des Marchés Publics, figurent dans le règlement de la consultation, joint au dossier de consultation.

Dossier à retirer à l'OPAC de QUIMPER-CORNOUAILLE

Les frais de dossier (15 € par chèque uniquement) sont à la charge de l'entreprise, conformément à l'article 41 du Code des Marchés Publics.

Le dossier de consultation ne sera remis qu'en échange du règlement des frais de dossier.

Date d'envoi à la publication : le 22 JUIN 2009.